

COMPTÉ RENDU
DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
PENDANT L'ANNÉE 1884.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le volume de vos Annales de 1884 vient de vous être envoyé sans que le compte rendu de vos travaux pendant cette année et celle qui l'a suivie vous ait été présenté. Cette lacune, vous le savez, est due à la longue maladie qui retient chez lui notre cher Président et l'empêche de se livrer à aucun travail ; chaque jour nous espérons le voir revenir parmi nous, pour accomplir ce devoir qu'il remplissait avec un si grand plaisir, devoir dont il réclamait avec ardeur l'accomplissement, mais lui-même nous a vivement engagé à ne pas attendre plus longtemps et à ne pas interrompre la tradition qui impose à votre Président la tâche bien douce d'avoir à résumer chaque année les travaux qui vous ont occupés. Nous avons dû obéir, mais tout en conservant l'espoir de voir M. Hachette reprendre bientôt auprès de nous la place que ses hautes capacités, sa bienveillance pour ses collègues et son amour ardent pour la prospérité de notre Société lui ont si justement méritée.

Je vais donc vous faire aujourd'hui le résumé de vos travaux de l'année 1884, résumé qui pourra prendre place en tête de notre volume de 1885. Les travaux de cette dernière

année seront présentés dans notre réunion de décembre et de cette manière aucun vide ne se fera remarquer pour la série des comptes rendus annuels dont une judicieuse habitude nous impose en quelque sorte l'obligation. Dans toute entreprise humaine, en effet, il est bon de regarder quelquefois en arrière, d'examiner le chemin parcouru, de reprendre haleine et d'examiner avec plus de soin le but vers lequel doivent se diriger les efforts. Mais avant de commencer l'analyse des travaux de 1884, envoyons un regret à la mémoire du collègue que nous avons perdu dans le cours de cette année, M. Maciet père dont le commerce nous était si agréable par son aménité et ses vastes connaissances ; heureusement son fils nous reste et ses travaux, la générosité dont il a fait preuve pour la formation du musée de la maison de La Fontaine nous font retrouver en lui, outre ses qualités personnelles, toutes celles que nous aimions à rencontrer chez son père.

Si quelques démissions nous sont parvenues, nous pouvons enregistrer l'admission de huit nouveaux membres, MM. de Villermont, Cortilliot, Eugène Varin, Cherpin, Desmazure, Alirot, Delette et Goffres, ainsi que celle d'une nouvelle Société correspondante, la Société académique de Chauny ; saluons leur entrée parmi nous et constatons avec un juste sentiment d'orgueil qu'elles sont la preuve que notre Société n'a rien perdu de la bonne réputation que lui ont valu ses travaux antérieurs.

Toutefois un reproche nous a quelquefois été fait, c'est celui de ne pas les faire paraître avec la régularité annuelle que nous dicte notre règlement ; peut-être ce reproche semble mérité, mais ce que je puis constater, c'est qu'il prouve que nous sommes lus avec intérêt puisque nous sommes désirés ; il me serait facile de citer plus d'une Société encore moins exacte que la nôtre. Mais une faute n'en excuse pas une autre et pour éviter des retards regrettables, je ne saurais trop engager les auteurs des mémoires qui vous sont soumis à les corriger et à les compléter autant que possible avant de

les présenter : un manuscrit incomplet ne peut être remis à l'imprimeur forcé d'attendre qu'il lui soit livré sans retouche, de là les retards dont on s'est plaint avec une apparence de raison.

Passons maintenant à l'examen de nos travaux, l'histoire proprement dite en a principalement fait les frais. Il y a deux manières bien distinctes de la traiter, la première et qui est sans contredit la plus rationnelle, consiste presque uniquement dans la recherche intelligente et la publication des matériaux qui devront servir à établir la seconde, celle-ci plus séduisante pour le lecteur est le résumé des investigations de ceux qui en ont posé les fondements : l'une et l'autre, Messieurs, sont indispensables à l'étude de cette branche si intéressante des connaissances humaines et notre Société a vaillamment travaillé à vous en donner la preuve.

Dans cet ordre d'idées, le premier nom qui se présente sous ma plume est celui de M. Rollet que nous venons de perdre naguère et dont la tombe est à peine fermée, il vient d'emporter nos regrets, rappelons-nous ses travaux comme un hommage à sa mémoire. M. Rollet dépouillait avec une ardeur infatigable et le soin le plus minutieux les archives de notre hôtel de ville, il nous faisait connaître les événements qui lui paraissaient les plus curieux, et s'il ne nous donnait pas à proprement parler une narration historique, il nous mettait sous les yeux des documents intéressants que d'autres pourront développer et qui sans lui auraient pu être complètement ignorés ; ainsi nous lui devons en 1884 la copie du procès-verbal d'une assemblée des habitants de Château-Thierry, relative à des réparations à faire à divers bâtiments communaux et notamment à l'horloge Balhan qui se trouve en haut du donjon de cet ancien hôtel, qu'au dire de tous les guides de voyageurs, l'on voit de partout dans la ville et dont l'entrée ne se trouve nulle part ou du moins est fort difficile à trouver.

Nous lui devons encore une notice sur l'établissement d'une compagnie militaire de jeunes gens, connue sous le

nom de compagnie des volontaires de la jeunesse et dont le colonel fut le dernier duc de Bouillon : Fondée en 1789, sa durée ne fut pas longue, elle disparut pour être fondue sans aucun doute dans la garde nationale que l'on établit au commencement de la Révolution.

M. Rollet nous a fourni encore d'autres travaux et extraits de pièces avec la plus abondante régularité, je me contenterai de vous les citer pour que vous en puissiez reconnaître l'utilité ; ce sont : une ordonnance du maire, du 25 juillet 1712, relative à la fermeture des portes de la ville en raison des craintes qu'inspiraient les courses de l'ennemi qui avait paru auprès de Reims ; plusieurs procès-verbaux d'assemblée des habitants pour traiter des affaires de la ville, diminutions de tailles, impositions pour la finance d'un office de garde-scels, nomination de collecteurs de tailles, toutes pièces dont la production est du plus haut intérêt pour les personnes qui voudraient étudier nos institutions municipales d'avant la Révolution.

Dans la même pensée (d'une simple communication de renseignements relatifs à notre histoire locale), M. Léguillette ne cesse de fouiller les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et l'année 1884 lui doit l'envoi à nos Annales de trois pièces fort curieuses qu'il y a découvertes, l'une est un arrêt du Parlement de Paris, du 13 mars 1331, rendu contre le Prévôt de Château-Thierry qui avait voulu retenir la connaissance d'une opposition formée au Châtelet de Paris contre Jean de Châtillon, seigneur de Gandelu ; l'autre est l'enregistrement pur et simple de l'hommage rendu au duc d'Alençon par Jeanne de Louviers, damo d'Époux et de La Croix, le 28 août 1578. La troisième est un bail des greffes des bailliage et siège présidial de Château-Thierry, en date du 13 avril 1708 ; que M. Léguillette continue ses recherches, nous ne pouvons que le désirer ardemment et lui en être reconnaissant.

Un autre travailleur infatigable, un vétéran de l'histoire et de l'archéologie, M. l'abbé Poquet, curé-doyen de Berry-au-

Bac, l'un de nos membres honoraires, nous a envoyé un travail important qui remplit une bonne partie de notre volume de 1884. C'est l'histoire de l'abbaye de La Barre, appuyée du recueil des chartes de cette maison et suivie de leur analyse. Dans ce travail étendu, M. Poquet a fait preuve d'une profonde érudition et sa plume exercée à traiter l'histoire nous trace toutes les péripéties qu'a traversées l'abbaye depuis sa fondation, en 1211, jusqu'à son extinction, en 1745, époque où tous ses biens furent transférés à l'abbaye de Saint-Paul-lès-Soissons. Il nous en montre les ruines jusqu'au temps de la Révolution où elles disparaissent même complètement avec la plainte qu'il emprunte mélancoliquement au poète de Mantoue : *Etiam periere ruinæ*. Mais grâce à l'excellente notice de notre savant confrère, l'histoire n'en périra pas, d'autant plus qu'elle se trouve appuyée par l'analyse d'un recueil de chartes et de pièces au nombre respectable de soixante-quatre qui viennent à l'appui de la plupart des faits qui remplissent son précieux travail.

Depuis plusieurs années, M. Poquet sollicitait de nous la publication intégrale de ce cartulaire ; c'eût été sans doute donner plus d'importance à l'histoire de La Barre en faisant connaître le texte complet de ces précieux documents, mais votre Bureau a toujours pensé que la lecture en serait moins facile et moins attrayante que celle d'une analyse bien comprise et clairement présentée ; la publication intégrale avait en outre l'inconvénient d'être assez dispendieuse, et il a engagé l'auteur à entreprendre ce travail analytique dont M. Poquet s'est acquitté avec un soin et une exactitude qui lui valent la reconnaissance de notre Société. L'histoire de La Barre est la pièce importante de notre recueil de 1884.

L'histoire réclame encore plusieurs noms dans ce compte rendu.

Un nouveau venu, M. de Villermont, pour don de joyeux avènement, a marqué son entrée parmi nous par une étude locale qui pourrait être un exemple pour nos collègues habitant des localités rurales dont nous ne connaissons pas encore

l'histoire ; il nous a parlé de Chierry (le petit Château-Thierry), dont le château, acquis en 1830 par M. le comte de Sparre, est aujourd'hui le séjour de M. de Villermont, son gendre. L'auteur de cet intéressant travail qualifié modestement par lui de *notice*, a traité en véritable historien l'histoire du petit village de Chierry et de sa municipalité pendant la Révolution et l'Empire. Il nous a révélé avec une verve spirituelle et dans un style clair et agréable tous les petits faits qui se sont présentés dans ce pays pendant la période révolutionnaire et à défaut d'actes plus importants, il nous fait connaître les sentiments de modération qui animaient, à l'exemple de ceux de Chierry, la plupart des habitants de nos campagnes.

M. Douchy, cet excellent instituteur auquel, par une bien juste décision, M. le Ministre vient d'accorder les palmes académiques, nous a tracé l'histoire de la commune de Brumetz pendant la guerre de 1870-71. C'est une excellente note pour constater le bon esprit et le patriotisme des habitants de la commune qu'il habite, ainsi qu'un document exact pour l'histoire générale du département pendant cette funeste guerre.

M. Corlieu, dont je n'entreprendrai pas de faire l'éloge auprès de vous dans la crainte de ne pouvoir vous en dire tout le bien que j'en pense, termine nos travaux historiques par une courte mais substantielle notice sur la famille Poisson à laquelle appartenait Madame de Pompadour. Il en profite pour faire une légère excursion dans le domaine de l'archéologie en nous parlant d'une porte du bourg de Nogent-l'Artaud, appelée la porte d'en bas ou des Sablons, reconstruite en 1712 par François Poisson, et enfin démolie en 1854-1855.

M. l'abbé Blanchard doit être cité à propos de la fameuse marquise, il nous a communiqué des documents curieux que notre Secrétaire nous apprend avoir été analysés avec grand soin, et qui ont été d'un grand secours à M. Corlieu dans son travail.

La digression de M. Corlieu sur la porte d'en bas de No-

gent nous offre une transition toute naturelle, pour vous parler des travaux de pure archéologie contenus dans notre volume de 1884 ; et cependant l'archéologie touche de si près à l'histoire qu'il est presque impossible d'aborder une de ces sciences sans toucher à l'autre ; bien des faits seraient restés inaperçus sans les recherches patientes et les découvertes des archéologues. Si l'on entre dans l'un des nombreux musées formés depuis le milieu de ce siècle, tant à Paris que dans presque toutes les villes un peu importantes de province, il est facile de se convaincre de l'importance qu'ont prise les études archéologiques et de leur utilité. La simple vue des objets mis sous les yeux de l'observateur lui en apprend plus que toutes les descriptions des écrivains, et rien de surprenant à ce qu'à la vue de tous les objets variés que les fouilles ou le hasard des découvertes ont mis sous nos yeux, l'on ne soit pris du désir d'en connaître l'usage et l'origine.

Et à ce propos, je ne doute pas qu'une visite aux musées de Saint-Germain et de Cluny, ou même seulement la vue des magnifiques albums Caranda dont M. Frédéric Moreau père a si généreusement gratifié notre Société et la plupart d'entre nous, n'ait plus fait pour l'avancement des études archéologiques que la lecture des plus savantes dissertations sur les mœurs et les coutumes des populations préhistoriques, gauloises et mérovingiennes. En constatant cette vérité, je crois un devoir pour moi de remercier en votre nom M. Moreau des dons qu'il nous a faits de ses derniers albums dont le talent de notre collègue M. Pilloy affirme chaque jour le puissant intérêt.

En 1884, notre excellent président, M. Hachette, ouvre notre marche archéologique par la narration d'une excursion par lui faite dans la vallée de l'Ourcq en compagnie de notre collègue M. le comte des Cars, à Pringy, sur la commune de Rozet-Saint-Albin, dans le voisinage de la grotte sépulcrale que je vous décrivais en 188.. Là, proche de grottes préhistoriques, ces Messieurs ont eu la bonne fortune de pouvoir étudier un silo curieux découvert par M. Kohler, ingénieur

du chemin de fer auquel il faisait alors travailler. Des dessins parfaitement exécutés par M. Kohler en conserveront le souvenir.

Puis arrive encore l'infatigable M. Rollet avec un procès-verbal d'adjudication des travaux de réparation à faire au corps de garde du pont Saint-Crespin et d'autres pièces relatives à la démolition de la porte du pont de Marne causée par la reconstruction de ce pont en 1767. Nous ignorons comment était construite la porte Saint-Crespin, je n'en connais ni dessin ni gravure, mais elle était vraisemblablement pareille à la porte de La Barre qui subsiste encore ; quant à la porte du pont, c'était une espèce de petite bastille qui commandait l'entrée du pont du côté de la ville, et j'en ai dans ma collection iconographique du département de l'Aisne deux représentations copiées sur des dessins originaux qui se trouvent à Laon aux archives de l'Aisne. Ces deux pièces seraient curieuses à publier comme venant à l'appui des travaux de M. Rollet et de M. Couture sur ce point si intéressant des anciennes fortifications de la ville.

Parmi les travaux de pure archéologie, votre vice-président, outre une note sans importance sur la tranchée du chemin de fer d'Amiens à Dijon au lieudit les Chesneaux, a discuté la question du matar gaulois à propos d'un objet en bronze communiqué à la Société par M. Aubry. La démonstration qu'il a tentée, déjà presque élucidée par le travail de notre regretté Amédée Varin dans nos Annales de 188., eût été plus complète si elle avait été appuyée de la publication du dessin qu'il vous a soumis alors, c'est une lacune qu'il s'efforcera de combler.

En dehors des travaux que je viens de vous signaler, l'archéologie se trouve encore représentée dans nos Annales par les discussions sur des travaux divers analysés dans nos procès-verbaux mensuels et auxquels ont pris part principalement MM. Berthelé, Corlicu et Blanchard. N'omettons pas non plus de vous citer la publication d'une épitaphe d'une

dame Madeleine Bouquin, femme de Jehan Nolin, par M. Le Feyer. Si insignifiantes que peuvent paraître certaines pierres tombales qui se trouvent dans nos églises, il en est toutefois un assez grand nombre qui relatent les noms de personnages importants. Ces pierres tombales si nombreuses autrefois sont bien diminuées de nos jours et il faudrait se hâter de recueillir non seulement les inscriptions de celles qui nous ont été conservées, mais encore d'en faire l'estampage qui nous conserverait les traits et le costume des personnages qui y sont représentés.

La numismatique n'a pas une large part dans notre année 1884, mais l'importance de la communication qui y est faite, encore par notre zélé M. Rollet, nous est une large compensation. Grâce aux travaux de M. Longnon, communiqués à l'Académie des inscriptions et belles lettres par notre collègue M. Ponton d'Amécourt, il paraîtrait établi que la capitale du pagus où se trouve Château-Thierry se nommait Odomo et que les monnaies mérovingiennes, portant la légende ODOMO REX, émaneraient de notre pagus qui s'appelait *pagus Otmensis*.

Des pièces de monnaies de diverses époques nous ont été communiquées par MM. Josse, Delettre et Chevalier; des remerciements leur ont été adressés.

Remercions également ici les personnes qui ont bien voulu faire à notre Société quelques dons pour enrichir nos collections, et notamment M. Baudoin, libraire, auquel nous sommes redevables de deux cartes bien utiles, la carte de la Gaule et celle du département de l'Aisne, par les officiers de l'état-major, et M. Claye, auquel nous devons cet objet si rare connu sous le nom de *cingulum costitatis*.

J'arrive enfin, Messieurs, au terme de l'analyse de vos travaux, mais il me semble qu'ils ne seraient pas complets s'ils ne me donnaient pas l'occasion de citer une fois de plus le nom de notre immortel fabuliste; ses œuvres sont tellement répandues que, chaque jour, elles donnent lieu à des rééditions toujours bien accueillies, à des citations sans nombre

et même à des pièces de théâtre, Paris court en ce moment aux représentations *des Deux Pigeons* et de *la Cigale et la Fourmi*. Tous les journaux à ce sujet sont remplis du nom de La Fontaine, tout le monde a son nom dans la bouche, et nous resterions muets? M. Delteil ne l'a pas voulu. M. Delteil, dont vous connaissez le culte pour notre inimitable poète, nous a communiqué dix-neuf fables extraites d'un incunable de 1482, intitulé : *le Dialogue des créatures moralligie, etc.*, dont il a dû la connaissance à l'obligeance de M. Alph. Pauly, incunable dont on ne connaît que deux exemplaires. M. Delteil nous indique toutes les fables de La Fontaine traitant le même sujet.

La Fontaine a-t-il eu connaissance de ce recueil du Moyen Age? Est-ce là qu'il a puisé ses inspirations? Il est permis d'en douter sans cependant en être certain, car presque tous ces apologues paraissent tirés d'Ésope, de Phèdre et d'autres auteurs, mais son œuvre est tellement supérieure à celle de ses devanciers que l'on peut dire qu'il s'est montré véritablement créateur et que les eût-ils connus, sa gloire n'en peut être amoindrie.

Félicitons toutefois M. Delteil de sa trouvaille qui peut offrir un précieux sujet d'étude pour la littérature du xv^e siècle.

Vous le voyez, Messieurs, nos travaux de 1884 ne sont pas inférieurs à ceux des années précédentes, c'est pour nous tous un motif d'émulation pour l'avenir.

Après avoir donné à tous nos travailleurs les éloges qu'ils ont vaillamment mérités, je me croirais injuste, Messieurs, si je n'adressais pas à notre zélé secrétaire, M. Moulin, ceux dont depuis longtemps il s'est montré si digne. Nos procès-verbaux, rédigés avec un soin minutieux, d'un style clair et précis, disant en peu de mots tout ce qu'il faut dire, et le disant avec une élégante simplicité, en sont la meilleure preuve, ajoutons-y un zèle infatigable pour l'avancement, le recrutement et la prospérité de notre Société, et je ne vous

aurai pas encore dit tout ce qu'il serait juste de dire de notre excellent Secrétaire auquel, en votre nom, j'adresse tous nos plus sincères remerciements.

Le Vice-Président,
BARBEY.